

AIDE AUX MANUELS SCOLAIRES

50 €

2018/
2019

LE PRÉSIDENT DE LA RÉGION RÉUNION, DIDIER ROBERT

a le plaisir de vous accorder une aide d'une valeur maximale de 50 € pour la location ou l'achat de manuels scolaires

Ce formulaire dûment rempli est à retourner auprès des services de la Région accompagné des pièces demandées au verso :

NOM DE L'ÉLÈVE	NOM DU REPRÉSENTANT LÉGAL
.....
PRÉNOM(S)	PRÉNOM(S)
NÉ(E) LE À	ADRESSE
.....	CP VILLE
LYCÉE	TÈL OU GSM
CLASSE	MAIL

**SIGNATURE OBLIGATOIRE
DU REPRÉSENTANT LÉGAL OU DE L'ÉLÈVE, SI MAJEUR
(PRÉCÉDÉE DE LA MENTION « LU ET APPROUVÉ »)**

J'accepte de recevoir les informations relatives à l'aide par mail ou sms Je n'accepte pas



#RÉGIONRÉUNION

LA RÉUNION!
positive!

Pièces à joindre obligatoirement au présent formulaire

- 1 - CERTIFICAT DE SCOLARITÉ OU ATTESTATION D'INSCRIPTION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019
- 2 - JUSTIFICATIF D'ACHAT OU DE LOCATION DE MANUELS SCOLAIRES
- 4 - RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (IBAN) DU REPRÉSENTANT LÉGAL OU DE L'ÉLÈVE, SI MAJEUR

LE DOSSIER COMPLET EST À TRANSMETTRE IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 31 MARS 2019

LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION
CONSEIL RÉGIONAL
AVENUE RENÉ CASSIN - BP 67190
97801 SAINT-DENIS MESSAG CEDEX 9

OU

AUPRÈS DE L'ANIMATEUR POP
DE VOTRE LYCÉE

TÉL : 0262 94 46 11
0262 94 46 05

Le paiement de l'aide sera effectué
directement sur le compte bancaire
du bénéficiaire après réception
d'un dossier complet
et la vérification de l'éligibilité
du bénéficiaire



www.regionreunion.com

O'tv
Regardez La Réunion

